

Chapitre IV : Aliments diététiques destinés à des fins médicales spéciales.

Santé et PNCVT

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	24/03/2011
Juridiction / Nature	ORDONNANCE
NOR / Numéro	SANX0700046R
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006103663

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...]a modifié les dispositions suivantes[...]

[...]a modifié les dispositions suivantes[...]

[...] A titre transitoire, ces produits peuvent continuer à être commercialisés jusqu'à la notification éventuelle d'un refus d'enregistrement par le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire [...]

[...]une liste de substances essentielles pour le traitement des équidés ; Vu la directive 1999/21/CE de la[...]

RÉFÉRENCE

ORDONNANCE SANX0700046R du 24 mars 2011, « Chapitre IV : Aliments diététiques destinés à des fins médicales spéciales. ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006103663> (consulté le 28 août 2026).